

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Absents : 5

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

SEANCE DU 3 avril deux mil vingt-quatre

Date de convocation : 27 mars 2024

Date d'affichage : 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **3 avril** à **20 h 00**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

OBJET : Affectation du résultat
D'exploitation de l'exercice 2023
Budget Multiservices

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, CHOMEL Lionel, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, ROSSI Jean-Yves, THOMAZET Fabien,

Absents Excusés : Mmes BOBAND Céline, KLEIN Aurélie, BRICAUD Maryline, Mrs HOWSE Willy, THIEVON Yves

Secrétaire de séance : Mme MARTEL Anne

N° 2024-19

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 le **3 avril 2024**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de **29 458,93 €**,

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023			
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat de Fonctionnement au 31/12/2023	Excédent	29 458,93 €	
	Déficit		
(A) EXCEDENT AU 31/12/2023			
- exécution du virement à la section d'invest.			
- Affectation complémentaire en réserves C /1068			2 500,00 €
- Affectation à l'excédent reporté C/002 (report à nouveau créditeur)			26 958,93 €
(B) DEFICIT AU 31/12/2023			
- Déficit à reporter			

- **ADOpte**, à l'unanimité, l'affectation du résultat pour le budget Multiservices.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire

Pascal PAIN



Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20240403-delib2024-19-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le **8 avril 2024**

Publication le **9 avril 2024**

Le maire

